

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mercredi 24 octobre 2018**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le vingt-quatre octobre de l'an deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Valérie Desrosiers, parent
Manon Gallant, enseignante
Isabelle Godbout, parent
Chantale Leclerc, parent
Nathalie Lemieux, enseignante
Lise Lévesque, parent
Johanne Paquin, enseignante
Sophie Rondeau, parent

Aussi présent :

MM François Côté, parent
Mario Massé, directeur

ABSENCES

Mmes Lyne Brousseau, commissaire
Josée Jean, éducatrice au service de garde
Valérie Potvin, parent
M. Jonathan Collins, parent

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Isabelle Godbout.

Il est 19 h 35.

Monsieur Mario Massé fait la lecture de l'ordre du jour.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-711-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de M. François Côté,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 20 JUIN 2018**

CE-712-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Sophie Rondeau;

QUE le procès-verbal du 20 juin 2018 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**NOMINATION
D'UN OU D'UNE
SECRÉTAIRE DE
RÉUNION**

CE-713-18 IL EST RÉSOLU,

QUE madame Lise Lévesque rédige les procès-verbaux des réunions et s'assure qu'ils soient consignés dans un registre.

ADOPTÉE.

**ÉLECTION À LA
PRÉSIDENTE
(parent non membre
du personnel pour un
an (art. 56 de la
L.I.P.)**

L'assemblée propose madame Isabelle Godbout à la présidence.

Madame Godbout accepte.

CE-714-18 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE madame Isabelle Godbout soit nommée au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE.

**SUBSTITUT À LA
PRÉSIDENTE
(art. 60)**

Monsieur Massé explique que le substitut a pour principale responsabilité de remplacer le président lorsque celui-ci est absent ou dans l'incapacité d'agir.

L'assemblée propose madame Sophie Rondeau comme substitut à la présidence.

Madame Sophie Rondeau accepte.

CE-715-18 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE madame Sophie Rondeau soit nommée au poste de substitut à la présidence pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉE.

**DÉLÉGUÉE AU
COMITÉ DE
PARENTS - CSH**

Monsieur Massé mentionne qu'une personne doit être nommée comme déléguée au comité de parents à la Commission scolaire Harricana.

L'assemblée propose madame Isabelle Godbout.

Madame Godbout accepte de siéger au comité de parents de la CSH.

CE-716-18 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE madame Isabelle Godbout soit nommée déléguée au comité de parents de la CSH.

ADOPTÉE.

**DÉNONCIATION
D'INTÉRÊT, S'IL Y
A LIEU (art. 70)**

Monsieur Massé apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

Tous les membres étant avisés, personne n'a de dénonciation à faire.

**ADOPTION DES
RÈGLES DE RÉGIE
INTERNE**

Monsieur Mario Massé fait la lecture des règlements et du fonctionnement du conseil d'établissement.

Les membres statuent que tout peut rester pareil. En général, le fonctionnement va très bien et l'atmosphère est amicale.

CE-717-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Nathalie Lemieux,

QUE les règles de régie interne soient et sont adoptées telles qu'elles sont présentées.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
DU CÉ**

CE-718-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Sophie Rondeau,

QUE le budget annuel 2018-2019 du conseil d'établissement soit adopté en précisant les points suivants :

- *Montant maximum admissible pour frais de gardienne est fixé à 6 \$ de l'heure;*
- *Montant de l'allocation pour frais de déplacement est établie selon le taux au kilomètre fixé par la Commission scolaire Harricana;*
- *Que le montant du budget alloué est de 500 \$;*
- *Que le solde de la somme non utilisée en juin 2019 soit discuté lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement.*

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES
JOURS, HEURES ET
LIEUX DE
RÉUNION (art. 67)**

CE-719-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Sophie Rondeau,

QUE les réunions soient fixées, sauf exception, le mercredi à 19 h 30.

QUE le calendrier des réunions pour l'année 2018-2019 soit le suivant :

24 octobre 2018	22 mai 2019
23 janvier 2019	19 juin 2019
20 mars 2019	

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
CALENDRIER DE
TRAVAIL DU CÉ**

Monsieur Massé propose un calendrier de travail pour l'année 2018-2019.

Aucune modification n'est apportée sauf les dates qui sont mises à jour.

CE-720-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Chantale Leclerc,

QUE le calendrier de travail 2018-2019 du conseil d'établissement soit adopté avec la mise à jour des dates.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DE
L'ÉTAT DES
RÉSULTATS
2017-2018**

Monsieur Mario Massé présente et explique aux membres l'état des résultats 2017-2018 de l'école Saint-Joseph.

CE-721-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Nathalie Lemieux,

QUE l'état des résultats 2017-2018 de l'école Saint-Joseph soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

Monsieur Mario Massé présente et explique aux membres l'état des résultats 2017-2018 de service de garde

CE-722-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Manon Gallant,

QUE l'état des résultats 2017-2018 du service de garde soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES
DIFFÉRENTES
SORTIES
ÉDUCATIVES**

Les activités et sorties éducatives du service de garde près de l'école sont acceptées.

Les sorties à la Maison de la culture et à la bibliothèque sont acceptées pour l'année.

Les sorties et moyens de financement suivants sont acceptés :

- Vente de fromage commune des classes de 2^e et 5^e année
- Sortie au Musée minéralogique avec aide de culture à l'école
- Sortie au Toukipark conjointe avec le musée minéralogique
- Vente de desserts des élèves de 6^e année en décembre

CE-723-18 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Johanne Paquin,

QUE les sorties éducatives pour l'année 2018-2019 soient et sont autorisées.

ADOPTÉE.

**RAPPORTS
Direction**

Monsieur Mario Massé présente

- Plan de réussite en lien avec le PEVR.
Un comité travaillera ce dossier.
- Critères d'inscriptions CSH 2019-2020
Les critères sont revus avec monsieur Mario Massé.
- PMU = PRES
Monsieur Massé informe les membres que l'équipe-école sera formée le 23 avril 2019 lors d'une journée pédagogique sans présence des élèves.
- Mesure 15230 (école inspirante)
Monsieur Massé explique ce qu'est la mesure 15230 et qu'elle est en lien avec un projet pédagogique qui motivera les élèves. Cette mesure est calculée au prorata des élèves. Un montant d'environ 4 400 \$ est accordé.
- Éducation sexualité
La commission scolaire prépare du matériel par thème. La ressource séparera ses efforts entre différents cycles, qui varieront chaque année.

La commission scolaire prépare un résumé de contenu pour les parents.

- Formation déploiement numérique
Les robots et tablettes seront bientôt disponibles pour les élèves. Les enseignants seront formés.

- Feuille des collations
La feuille d'information concernant les collations a été remise aux parents. Les noix sont maintenant permises. Les arachides et les poivrons sont encore interdits.
- Horaire 4/2
L'équipe-école est satisfaite de cette nouvelle façon de fonctionner. On reparle des collations. La période de dîner se passe bien avec une belle collaboration des élèves de 6^e année.
- Pratique de feu
La pratique de feu a eu lieu, la capacité d'évacuation, les rôles de chacun ont été vérifiés. En 1 minute 48 secondes, l'école a été évacuée. Félicitations
- Photos
Les photos sont prises.
- EBC (30 octobre) Force 4
Avec le programme « À l'école on bouge au cube! » nous aurons la visite de Force 4 le 30 octobre 2018. Quelques élèves seront sélectionnés pour participer à cette activité.

Représentantes des enseignantes

1^{er} cycle

En maternelle, il y a un nouveau portfolio numérique qui est très apprécié des parents et enseignants. Le travail en classe va bien.

Le 20 décembre prochain, l'équipe-école prévoit passer une journée à l'aréna. Il y aura un marché de Noël, avec vente d'articles fabriqués par les élèves et activités pour tous.

Maternelle	cartes
1 ^{re} année	savons
2 ^e année	sacs magiques
3 ^e année	pellicule extensible
4 ^e année	pâtisserie
5 ^e année	pots de recettes
6 ^e année	centre de table

Le 21 décembre sera une journée pyjama et sortie au cinéma pour visionner le film « La guerre des tuques 2 » en dessins animés.

2^e cycle

Travail en commun sur un projet mathématique. Nouveautés en robotique.

3^e cycle

Les élèves de 5^e année ont une classe flexible avec du matériel neuf.

Le journal étudiant renaît cette année avec le groupe d'élèves de 6^e année.

Les élèves de 6^e année préparent un village de sorcières pour l'activité d'Halloween. Le projet est motivant et les élèves sont engagés.

Un groupe d'élèves de 6^e année aide à l'aménagement du gymnase pour la période du dîner.

INFORMATION- CORRESPONDANCE

Nous avons reçu l'invitation pour la rencontre au comité de parents.

QUESTIONS DU PUBLIC

AUCUNE

AFFAIRES NOUVELLES

Cour d'école

Il faudrait relancer le dossier auprès de la Ville d'Amos qui avait un projet pour les terrains autour. L'intérêt semble y être, nous en discuterons à nouveau.

Le programme « Culture à l'école » est bien connu des enseignants et de la direction. Des choix seront faits à ce propos en cours d'année.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-724-18 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 24.

Président

secrétaire